

DISPENSE D'EPS

Modèle de certificat médical à usage scolaire
en référence au décret du 11 octobre 1988 et à l'arrêté du 13 septembre 1989

CERTIFICAT MÉDICAL D'INAPTITUDE À LA PRATIQUE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Le professeur d'Education Physique et Sportive peut adapter son enseignement de façon à ce que tout élève puisse y participer en fonction de ses possibilités et de ses capacités résiduelles.

Je soussigné(e), docteur en médecine

Lieu d'exercice

Certifie avoir, en application du décret n°88-977 du 11 octobre 1988, examiné

l'élève :

Nom et prénom

né(e) le

Et constaté ce jour que son état de santé entraîne :

une inaptitude totale du au inclus

une inaptitude totale du au inclus

Dans ce cas d'inaptitude partielle, pour permettre une adaptation de l'enseignement aux possibilités de l'élève, préciser en termes d'incapacités fonctionnelles si l'inaptitude est liée :

A des types de mouvements (amplitude, vitesse, charge, posture)

A des types d'effort (musculaires, cardio-vasculaires, respiratoires)

A la capacité à l'effort (intensité, durée)

A des situations d'exercice et d'environnement (travail en hauteur, milieu aquatique, conditions atmosphériques)

Autres

Date, signature et cachet du médecin